

Image not found or type unknown



Vol et retour de marchandises

Par **corentineeeee**, le **22/05/2017 à 16:48**

Bonjour, j'ai volé dans un magasin deux livres, je me suis fait prendre. J'ai payé mes deux livres et j'ai rempli un papier avec ma carte d'identité où j'ai avoué avoir commis le vol. Lors de mon interrogatoire, le vigil m'a poussée à bout et sous la pression j'ai avoué avoir déjà volé sans me faire prendre. (Conversation non enregistrée et je n'ai rien signé sur ce sujet) Le vigil me demande de ramener la marchandises. En a t-il le droit ? je ne risque pas d'avoir de plus gros ennui ?
rnMerci de votre réponse, et non ça m'a servi de leçon je ne volerai plus !!!!

Par **Visiteur**, le **23/05/2017 à 11:57**

Bonjour,
Rendre la marchandise volée est au contraire un acte qui peut plaider un peu en votre faveur.